



Sommaire

Page 2

Nouvelles agentes

Nature

Artistes de chez nous

Page 3

Prochaines activités

Jeunes reporters

Page 4

Courrier des lecteurs

La Gazette

ÉDITORIAL

Un coup de gueule inhabituel

L'assemblée générale des Amis de Bousval prévue le 28 mars a dû être reportée en raison des mesures prises pour contrer le Covid-19. Nous voulions vous y présenter notre bilan et nos projets, qui répondent à nos objectifs de toujours.

Nous y revenons inlassablement, voulant promouvoir la convivialité, le vivre ensemble, le plaisir d'habiter Bousval.

Sans craindre de nous répéter parfois, nous revenons sur ces sujets à longueur d'année et d'éditoriaux généralement consensuels.

Ce mois-ci, nous changeons radicalement de ton, sans cacher notre colère ni notre envie d'exploser.

Pourquoi ce coup de gueule ?

Notre article de février au sujet du carrefour anxiogène de la rue du Pont Spilet avec la RN 237 a suscité un débat interne et des réactions de lecteurs (voir page 4). Par ailleurs le non-respect du code de la route et des limitations de vitesse en divers endroits provoquent de nombreuses plaintes.

Nous avons déjà abordé le problème de la sécurité routière, appelant aimablement chacun à ses responsabilités.

Manifestement, certains s'en préoccupent comme d'une guigne et nous voulons leur dire notre ras-le-bol, qui est aussi celui des Bousvalien.ne.s qui aspirent à la tranquillité et à la sécurité.

La voiture est un outil, un des moyens de se déplacer d'un endroit à l'autre.

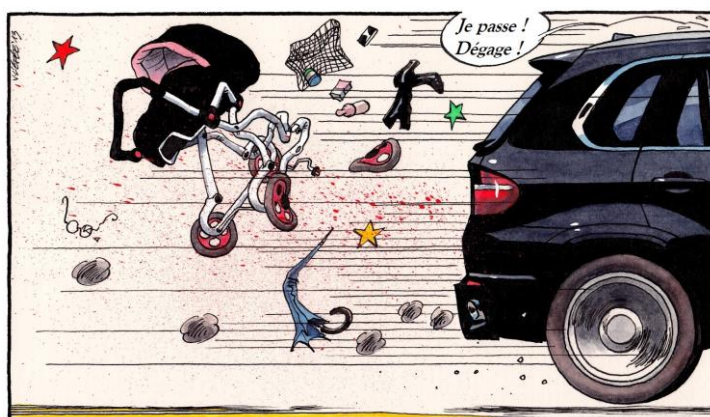
Pour certains, qui semblent vivre à la préhistoire de l'automobile, elle reste encore la source du « plaisir de la vitesse », le signe de leur puissance « virile ».

« Plaisir de la vitesse » au détriment de la sécurité des autres usagers, enfants, piétons, cyclistes, autres conducteurs ; puissance « virile », paravent de la faiblesse intime, qui autorise l'insolence, la grossièreté, le déni des priorités, ...

Osons leur dire que ces comportements sont plutôt la preuve d'un manque d'intelligence et de civisme et le signe de frustrations qu'il serait utile de soigner. Psychiatres et psychologues ne manquent pas, même à Bousval (il est ainsi possible d'y aller à pied !).

La vitesse n'a pas sa place dans l'entité de Bousval ni dans sa traversée, de son entrée à hauteur du Pont Spilet à sa sortie en direction de Genappe. N'est-il d'ailleurs pas stupide, et parfaitement inutile, d'accélérer brutalement et bruyamment pour parcourir un tronçon de quelques dizaines de mètres ?

Pratiquons le slow drive, la conduite lente ; retrouvons le plaisir du 30 km ou 50 km/h qui permet d'être attentifs à tous les usagers et d'éviter les accidents, sans compter l'économie d'énergie et l'atténuation du bruit du moteur.



Brutal, n'est-ce pas ? N'en faisons pas une réalité !

En conclusion, vous aurez compris que nous sommes en colère. Dans toutes les activités que nous proposons, nous privilégions l'avenir et les enfants.

Nous ne pouvons plus tolérer qu'ils soient mis en danger par ces minables « empereurs » de la route dont la devise semble être : « *Je passe, dégage !* ».

NB : nous avons rencontré les deux nouvelles agentes de quartier et les avons entretenues de notre point de vue sur ce sujet.

Deux nouvelles agentes de quartier

L'inspecteur Valérie Page devient la nouvelle agente de quartier du secteur Bousval Nord, suite au départ de l'inspecteur Biseau vers le corps d'intervention de la police fédérale du Luxembourg. Elle arrive tout droit de la zone de police de Namur où elle a exercé durant plus de 16 ans le métier d'agente de quartier.

Contact : 067 49 34 73, 0474 29 78 59, valerie.page@police.belgium.eu,

L'inspecteur Mélanie Keffer devient la nouvelle agente de quartier du secteur Bousval Sud, suite au départ de l'inspecteur Muriel Dejong vers le service local de recherche à Nivelles. L'Inspecteur Keffer était attachée à la zone de police de La Louvière en tant qu'agente de proximité au bureau de Strépy-Braquegnies.

Contact : 067 49 34 70, 0474 29 78 58, melanie.keffer@police.belgium.eu.



Mélanie Keffer

Valérie Page

Ces deux policières empathiques et souriantes informent les habitants de leur quartier : « Nous sommes à l'écoute, nous aimons aider les gens et préférons régler les problèmes sans devoir passer par la répression. Nous souhaitons instaurer un climat de confiance avec les riverains et maintenir la convivialité dans un quartier avec le respect pour chacun ».

Infos sur les agent.e.s de quartier de Genappe (rue, secteur) : www.votrepolice.be/lesagentsdequartier.

NATURE

Le saviez-vous ?

Le théier, cet arbre originaire de Chine et massivement cultivé pour ses feuilles consommées en infusion est en fait un ... camélia (*Camellia sinensis* en botanique).

Dans nos régions, ce *Camellia sinensis* doit être mis en véranda durant l'hiver.

D'autres espèces de camélia sont beaucoup plus résistantes au froid et d'un grand intérêt ornemental. Formant des arbustes de 2 à 3 m de hauteur, ils sont très prisés pour leur floraison spectaculaire – le plus sou-

vent au printemps – dans des tons allant du rouge foncé au blanc pur en passant par toutes les nuances de rose !

Certaines variétés ont des fleurs en forme de pivoine.

Le camélia est aussi décoratif pour son feuillage encore présent en hiver et d'un joli vert foncé vernissé.

En particulier, les nombreuses variétés de *Camellia japonica* conviennent à l'extérieur, en bac ou en pleine terre.

Les camélias préfèrent les sols légers et acides et il est utile d'ajouter de la terre de bruyère lors de la plantation.

Moyennement rustiques, ils seront plantés à l'abri des vents froids ; il convient d'éviter les situations Nord et Est, néfastes à la plupart des arbustes à feuillage persistant.

A noter encore que les camélias réussissent particulièrement bien dans nos villes ou leurs alentours ; bien souvent, en hiver, ils y trouvent davantage de douceur qu'en pleine campagne !

Lors des hivers exceptionnellement rudes, il peut être nécessaire d'emballer la plante dans un voile d'hivernage.

Enfin, si les camélias sont cultivés en pot, vous éviterez de devoir les repoter trop fréquemment en épandant dans chaque pot une poignée d'engrais « plante de terre de bruyère » et ce, juste après la floraison soit en avril le plus souvent. R. Balzat, gradué en horticulture



Camellia sinensis

LES ARTISTES DE CHEZ NOUS

Emmanuelle Bonnevie, peintre

Née en 1961 à Anvers, Emmanuelle passe une grande partie de sa jeunesse à la côte belge, endroit inspirant pour les artistes.

Elle entreprend des études artistiques à la Retraite du Sacré Cœur à Bruxelles, où elle travaille avec Linou Truffino, avant de s'installer au Sclage.

Sa peinture est le reflet d'un processus intuitif ; elle travaille souvent



sur des grands formats et ne s'arrête pas avant d'être entièrement satisfaite.

La musique l'accompagne dans ses mouvements, tout en légèreté, en douceur, à son image.

Les fleurs, le bleu, le rose... voilà ses préférences, de très belles réalisations à découvrir sur <https://www.emmanuelbonnevie.com/>.

Elle expose actuellement, jusqu'au 19 avril, au restaurant La Meunerie à Houtain-le-Val.

Après avoir participé à des expositions à Glabais, Baisy-Thy, Bousval, elle participera avec énormément de plaisir à la prochaine exposition Saint-Barthélemy les 28-29-30 août 2020.

Brigitte Lainé, peintre



Née en 1956, originaire de Mellet, Brigitte s'installe en 1995 à proximité du centre de Bousval. Elle découvre ce village dynamique qui offre tant de choses à vivre et à réaliser.

Diplômée en architecture d'intérieur, celle qui se sent déjà une âme d'artiste devient professeur de dessin au collège Don Bosco à Woluwe-

Saint-Lambert où elle enseigne pendant 30 ans.

Depuis plus de 10 ans, elle se passionne pour la peinture à l'huile et participe régulièrement aux expositions à Genappe, Glabais, Baisy-Thy et, bien entendu, Bousval où elle remporte le prix du public en 2018.

Elle cherche son inspiration dans les paysages, la nature, des lieux de vacances, l'animalier.

Elle rejoint en 2019 le comité artistique des Adb.

Ses expositions prévues pour 2020 :

- Les Bons Villers 27-28-29 mars.
- Bousval, Saint-Barthélemy 28-29-30 août.

NB : les inscriptions (70) sont déjà clôturées pour l'exposition de la Saint-Barthélemy ! SHE

PROCHAINES ACTIVITÉS

Cette rubrique restera vide ce mois-ci car les activités prévues ne pourront pas avoir lieu en raison des mesures prises contre le Covid-19.

Prenez soin de vous et des autres, proches ou non, respectez les consignes données par les Autorités.

Adonnez-vous sans réserve à une activité saine, gratuite et vivifiante en vous promenant sur les nombreux chemins et sentiers qui sillonnent notre village.

A voir : <https://www.lebousvalien.be/promenades/>

LES JEUNES REPORTERS

Ecole Sainte-Marie

Un musée pas comme les autres !



Les enfants de première maternelle ont découvert le « Musée L » de Louvain-la-Neuve d'une manière peu habituelle.

Ils ont mis en avant leurs cinq sens tout au long de la visite.

Eh oui, ils ont goûté, écouté, regardé, senti et aussi touché différentes choses au cours du parcours guidé.

Nous avons observé divers éléments d'une peinture ancienne au travers d'un rouleau

transformé en longue-vue de pirate.

Nous avons découvert la représentation de différentes matières (feuilles, herbe, carrelage, ...) dans un tableau, avant d'enlever nos chaussures et de marcher sur un chemin tactile.



Le plus drôle a été la découverte des anciennes bouteilles appelées amphores. Ce qui nous a amenés à sentir, goûter divers aliments à l'aveugle et à utiliser des termes comme salé, sucré, amer...

Pour terminer notre visite, nous avons approché un tambour venant de peuplades éloignées et primitives.

Il ressemblait à un hérisson fabriqué dans un tronc d'arbre, mais le son qu'il produisait était puissant.

Quelle belle matinée, à refaire en famille !

LE COURRIER DES LECTEURS

Voici le courrier d'une lectrice suite à notre article de février au sujet du carrefour RN 237/Pont Spilet.

Il nous paraît important de le publier car il concerne le vécu quotidien de tout un quartier.

« Chers Amis de Bousval,

Une fois n'est pas coutume, je souhaitais réagir à votre article relatif au carrefour du Pont Spilet/RN 237.

Voilà 50 ans que je vis dans le Domaine du Bois de La Motte, et force est de constater que notre sécurité routière s'y est bien dégradée !

En effet, outre se voir refuser régulièrement la priorité de droite (...) – entre autres par des véhicules trop rapides, incapables de s'arrêter – devoir faire face à des véhicules sur leur gauche (...), je souhaitais attirer l'attention sur la dangerosité du virage à l'arrière de l'Auberge de Pallande, en remontant dans la drève du Château de La Motte :

*- Juillet 2019 : **Sinistre total** (en droit). Alors que nous descendions la drève du Château de La Motte, le chauffeur qui la remontait n'a pas viré suffisamment à droite après le virage de l'auberge... ;*

*- Janvier 2020 : **Un rétroviseur de moins**, dans les mêmes circonstances (le chauffeur qui montait la drève du Château de La Motte (...) a reconnu qu'il coupait par le bois pour éviter Court-St-Etienne. Cependant, il a l'habitude de passer régulièrement par le Champ Saint-Nicolas et ce, malgré la restriction à la circulation locale au bout de cette rue) ... Dossier en cours ;*

*- Février 2020 : **Accident évité** par l'empiétement sur la bordure (mêmes circonstances).*

C'est sans parler du rétrécissement à Limauges...

Les chauffeurs qui arrivent de la ch. de Bruxelles pour éviter, eux aussi, Court-St-Etienne, ignorent encore qu'ils ne sont pas prioritaires et, pour certains, ne se privent pas d'injurier le chauffeur de la voiture qui est sur le point de sortir de ce rétrécissement (dans son droit !), en direction de la ch. de Bruxelles ! Ou inversement, alors qu'on entre dans le Domaine et qu'on se trouve à la fin du rétrécissement, la voiture qui souhaite quitter le Domaine veut malgré tout entrer dans ce rétrécissement sous prétexte d'avoir la priorité. Nous ne devons sans doute malheureusement pas être les seuls... A quand un piéton renversé ? Un vélo fauché ? Un autre sinistre avec le véhicule ?

Les policiers qui sont intervenus en juillet 2019, de même que le dépanneur, ont été sidérés du manque de courtoisie de la part des chauffeurs, et ce dans les 2 sens : les véhicules essayaient de passer à deux dans un passage rétréci de moitié par la voiture accidentée, avec une visibilité quasi nulle puisque dans un virage... Et ce, même en présence de la dépanneuse qui obstruait davantage le passage !

Outre un problème d'éducation au volant, ces événements illustrent malheureusement un trafic de

plus en plus intense dans notre quartier jadis si calme, par des chauffeurs qui l'utilisent (dans les 2 sens) pour éviter les embouteillages de Court-St-Etienne.

Si une réflexion est en cours pour le carrefour Pont Spilet/RN 237, ne peut-elle être élargie au problème général de la vitesse et de l'utilisation de notre quartier (incluant le Sclage) par tous ceux qui l'utilisent pour éviter les embouteillages de Court-St-Etienne ? »

Une habitante de la drève de Limauges

LA GAZETTE

Cross de Bousval

Grâce à vous, coureurs, la 42^e édition du Cross de Bousval fut une belle réussite : vous étiez plus de 600 sur notre distance mythique des 15 km du Challenge Delhalle et 95 pour chacune des courses de 5 et 10 km de "Je cours pour ma forme". Un excellent cru !

Un franc succès dû aussi aux 60 bénévoles qui ont œuvré d'arrache-pied tout le week-end pour monter, baliser, inscrire, servir, orienter, balayer, ranger et démonter...

Un grand merci à vous tous !

Les organisateurs

Protection du Try-au-Chêne

Le projet d'accrobranche à Tangissart a été rejeté par la Commune de Court-Saint-Etienne et par le ministre wallon de l'Environnement.

A la stupéfaction générale, son promoteur (myope ou inconscient ?) réintroduit un 6^e (!) dossier de demande alors que la population des environs y est résolument opposée.

La vigilance s'impose donc toujours.

Activités et manifestations

Avril

- 5 **Balades et découvertes au Pays des 4 Bras** - Annulée
- 6 > 10 **Stage de printemps** - Annulé
- 7 **Réunion des Amis de Bousval**
Annulée
- 13 **Chasse aux œufs** - Annulée

Mai

- Préparation de Bousval fleuri**
- 5 **Réunion des Amis de Bousval**
20 h, salle de Bézipont, invitation à tous
- 24 **Fête des voisins** (date officielle)

Juin

- 1 **Messe à la Chapelle du Try-au-Chêne**
- 17 **Collecte de sang**
17 h à 19 h 30, école communale
- 28 **Grande Marche Adeps à Bousval**